

Recyclage formation à la sécurité des personnels des entreprises extérieures – Niveau 2 - encadrement

Code produit : 3rc2 / Version : v1

ELEMENTS DE CONTEXTE

Formation labellisée U.I.C. (Union des Industries Chimiques)
Validité : 4 ans

FINALITE DE LA FORMATION

- Renforcer et actualiser les connaissances du personnel d'encadrement des entreprises extérieures afin qu'il prenne en compte sa sécurité ainsi que celle de son entourage sur complexes chimiques et pétrochimiques.
- Responsabiliser les personnels d'encadrement présents sur site sur le contexte particulier dans lequel leur entreprise va effectuer son activité de prestations.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Vérifier ses acquis sur les points suivants :

- Garder conscience de sa responsabilité en tant que personnel d'encadrement des entreprises extérieures intervenant sur sites industriels
- Suivre l'évolution du cadre réglementaire et de la jurisprudence relative aux obligations de sécurité, notamment dans les situations de coactivité
- Vérifier sa maîtrise de l'évaluation des risques en situation de coactivité, de l'élaboration du plan de prévention et des procédures associées
- Témoigner de l'application des procédures de prévention et de protection
- Renforcer sa culture sécurité

PUBLIC CONCERNE

Personnel d'encadrement d'entreprises extérieures intervenant sur complexes chimiques et pétrochimiques **ayant obligatoirement suivi la formation NIVEAU 2 depuis moins de 4 ans**

PRE-REQUIS

Avoir suivi une formation N2 initiale depuis moins de 4 ans. Venir avec sa carte N2 valide

Signataires des documents de travail (autorisation de travail, plan de prévention...) ayant délégation à représenter l'entreprise extérieure, devant nécessairement **maîtriser le français lu, écrit et parlé.**

MODALITES

Durée : 14 heures soit 2 jours

Type : Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques : Apports théoriques et pratiques, supports informatiques, livrets.

Validation des acquis : QCM, tour de table, observation.

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation, certificat de réalisation.

Validation des acquis lors d'une évaluation certificative réalisée par le formateur, en vue de la délivrance d'un Certificat valable 4 ans conforme au référentiel UIC DT40 révision 7.

Une attestation d'assiduité sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine, expérimenté.

Se munir obligatoirement d'une photo d'identité

PROGRAMME

Tour de table

❖ Rappel des fondamentaux

Evaluation du niveau de connaissances – correction collective – point sur les éléments mal maîtrisés

- Echanges sur les différentes pratiques vécues, sur les événements ou accidents éventuellement survenus, sur le contexte de travail spécifique
- Evolution des chiffres et statistiques

❖ Evaluation des risques et définition des mesures de prévention/protection

- Identifier les risques et les moyens de préventions (exercices à partir de photos et films)
- Méthodologie d'analyse des risques

❖ Rappels et évolutions réglementaires

- Le contexte réglementaire
 - Les principes généraux de prévention
 - L'évaluation des risques et le document unique
 - La réglementation relative à l'intervention d'entreprises extérieures (EE) – plan de prévention, autorisations et permis de travail, consignes et modes opératoires
 - Différences entre PPSPS et plan de prévention

Etude de cas permettant de revoir les risques, lors de la rédaction d'un plan de prévention et d'une autorisation de travail, mise en situation, jeux de rôle

- La responsabilité pénale
 - La responsabilité en fonction des niveaux hiérarchiques
 - La délégation de pouvoirs
 - Les principaux délits
 - Les sanctions
 - La jurisprudence

❖ Techniques de gestion de la sécurité

Outils d'animation et de communication tels que : réunion sécurité, flash sécurité, pédagogie de présentation du plan de prévention et des consignes, sensibilisation au port des EPI....

Ces outils doivent permettre aux niveaux 2 de remplir son rôle et ses missions d'information du personnel, de vérification de la mise en oeuvre des moyens de prévention et protection, face à une situation de danger grave et imminent, face à une situation de travail dégradée Jeux de rôles et mises en situation

❖ Conclusion

❖ Contrôle des connaissances

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.